

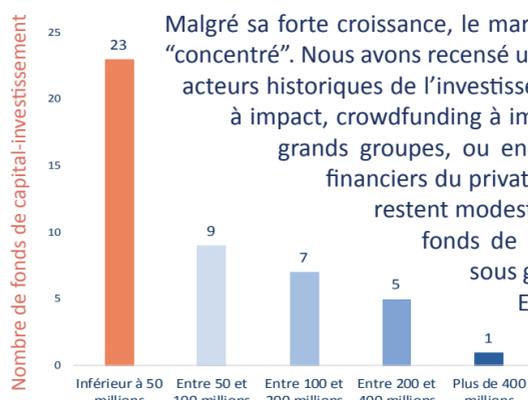
CINQ TENDANCES CLES DANS L'UNIVERS DE L'INVESTISSEMENT A IMPACT EN FRANCE

Alors qu'en mars dernier, soixante sociétés de gestion, fédérées par France Invest et le FIR¹, approuvaient une première définition de l'investissement à impact en France, nous avons effectué un travail de recensement des acteurs orientés vers l'impact qui investissent en France. Cette étude nous conduit à identifier cinq tendances clés qui émergent : êtes-vous d'accord ? En voyez-vous d'autres ? Nous restons à l'écoute des avis sur ce marché mouvant et en rapide évolution !

Dans ce recensement, nous avons distingué une centaine de fonds d'investissement qui se revendiquent à impact ou sont en transition vers l'impact et qui investissent en direct majoritairement en France.

Si vous souhaitez disposer de la base de données utilisée pour cette étude, vous pouvez vous adresser à basededonnees@b-way.fr

Tendance 1 : Un marché toujours aussi fragmenté, marqué par sa diversité

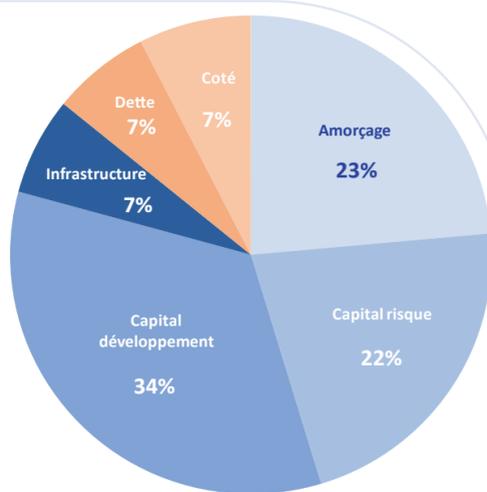


Malgré sa forte croissance, le marché de l'impact investing en France n'est pas encore "concentré". Nous avons recensé un très grand nombre d'acteurs, d'horizons fort divers : acteurs historiques de l'investissement solidaire, équipes pionnières du private equity à impact, crowdfunding à impact, clubs de business angels², fonds initiés par des grands groupes, ou encore fonds d'impact montés par de grands acteurs financiers du private equity et des marchés cotés. Les actifs sous gestion restent modestes, même pour les acteurs pionniers. En 2021, sur 45 fonds de capital investissement à impact, 23 ont un encours sous gestion inférieur à 50 millions d'euros. Seul le fonds T2 Energy Transition géré par Tikehau Capital a un encours sous gestion supérieur à 400 millions d'euros. Cette diversité fait la richesse du secteur tout en créant des lignes de fractures qui génèrent des débats passionnés.

Montant d'encours sous gestion en euros

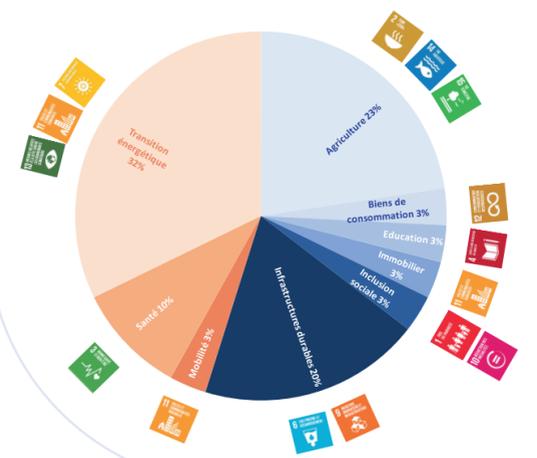
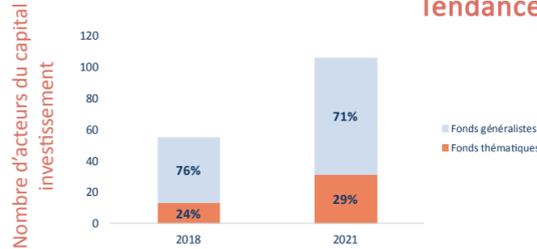
Tendance 2 : Certaines classes d'actifs sous représentées émergent

Le terme d'"impact investing" est généralement utilisé pour désigner des investissements à impact non-coté. Or, depuis quelques années, l'univers de l'investissement à impact commence à attirer de nouveaux types d'acteurs. Certains fonds d'actions sur les marchés cotés comme Echiquier Positive Impact (LFDE) ou Économie Positive (OFI) proposent une vision élargie de l'investissement à impact en fondant par exemple leur stratégie d'investissement sur la contribution aux ODD de leur portefeuille. Par ailleurs, plusieurs fonds de dette privée³ ont été créés depuis 2020 autour de thématiques sociales ou environnementales avec une innovation financière : des taux d'intérêt indexés sur l'atteinte d'objectifs d'impact (Eiffel Investment Group ou Tikehau Capital par exemple). Plusieurs fonds infrastructures, créés récemment ou au cours des dix dernières années, s'insèrent sur le marché de l'investissement à impact et structurent leur démarche pour répondre aux critères d'impact reconnus en France (fonds de biogaz SWIFT promu par SWEN CP par exemple). Enfin, le marché est marqué par un manque de financements d'amorçage. Plusieurs fonds ou projets ont émergé dernièrement comme Makesense Seed I, CKI², ou 50 Partners Capital Impact...



Graphique : Répartition des fonds à impact par classe d'actifs

Tendance 3 : Le dynamisme autour des fonds thématiques



A l'instar du capital investissement traditionnel, la multiplication des acteurs et la volonté de proposer un accompagnement de qualité aux entrepreneurs a fait émerger des fonds thématiques.

Après les fonds corporate qui ont été créés dans les années 2010 (type Renault Mobilize Invest, MAIF Avenir...), des fonds d'impact se sont montés à partir d'une thématique sectorielle à partir de 2017 comme Capagro, Educapital, Eutopia (B-to-C), puis les fonds d'impact plus généralistes se sont alliés avec des investisseurs sectoriels depuis 2020 : Citizen Agri Impact (Citizen Capital et le groupe Avril), Mutuelles Impact (Investir & Plus, X'Ange et 44 mutuelles françaises). Il y a encore peu de spécialistes de la mobilité (3% des fonds thématiques), de l'économie circulaire ou de l'inclusion sociale (3% également).

Historiquement ancré sur des thématiques sociales, l'investissement à impact est sans surprise de plus en plus tourné vers les thématiques environnementales.

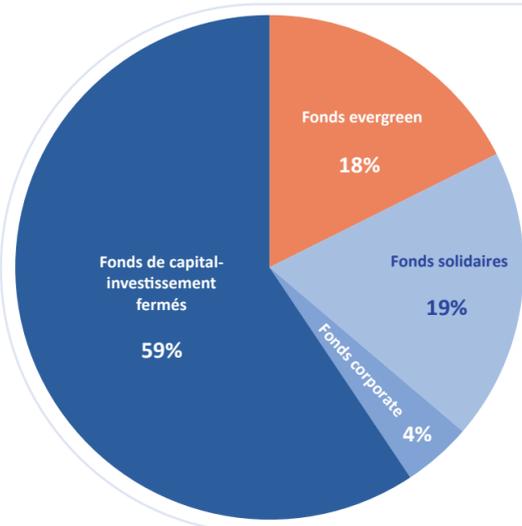
Graphique : Catégorisation des fonds thématiques

Tendance 4 : L'entrée de fonds de transformation ESG

On voit aujourd'hui une majorité de fonds qui ciblent les entreprises "impact natives". Une fois passé le stade de l'amorçage, ces entreprises à impact ont souvent l'embarras du choix en termes de financements disponibles. Plusieurs fonds créés récemment par des acteurs du Private Equity responsables misent dès lors sur un autre segment porteur : celui des dirigeant.es de PME et d'ETI "traditionnelles" qui souhaitent s'engager dans un chemin de transition sociétale de leur business model et ont besoin d'accompagnement financier et extra-financier. Quelques exemples de fonds qui ciblent notamment ce segment : Raise Impact, Geneo Solution Avenir, Capital Croissance Transition & Impact, etc. L'enjeu pour ces fonds est de se distinguer du capital-investissement responsable et de prouver que la transformation a bien lieu, au travers de résultats mesurables.

Tendance 5 : Des projets de fonds très patients qui attirent de plus en plus les particuliers

Plusieurs fonds d'impact ont été à leur origine structurés en fonds "ouverts"⁴, sans limitation de durée de vie : c'est le cas d'une majorité de fonds orientés vers l'économie sociale et solidaire et de certains fonds montés par des groupes. Mais les principaux souscripteurs des fonds d'impact, les investisseurs institutionnels (BPI, FEI...) se montrent de plus en plus réfractaires aux fonds "ouverts", qui limitent leur liquidité. Une contre-tendance émerge : des projets de fonds militants revendiquent haut et fort des horizons très long-terme (le fonds 2050, Time for the Planet par exemple) et misent notamment sur les investisseurs particuliers, qu'ils soient fortunés ou non.



Nos remerciements spéciaux vont à Pierre Schmidtgal de Lita, qui a beaucoup contribué à ce recensement et aux réflexions sur les tendances. Nous remercions également plusieurs relecteurs attentifs : Anne Gerset de MakeSense Seed I, Florent Ducos de 50Partners Impact, Mathieu Azzouz d'Amundi, Adrien Pannetier de la Caisse des Dépôts et Marie-Laure Marshall de La Banque Postale Asset Management.

¹ Forum pour l'Investissement Responsable

² L'expression anglaise business angel désigne une personne physique qui investit à titre individuel au capital d'une entreprise innovante, à un stade précoce de création et met à disposition ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps pour accompagner.

³ La dette privée est une solution de financement alternative et complémentaire à la dette bancaire. Très prisée dans les pays anglo-saxons, elle commence à se développer depuis deux ans en France.

⁴ Un fonds ouvert est un fonds d'investissement, ou de placement, dans lequel il est possible d'acquérir des parts à tout moment de l'existence du fonds.